



Expert en prévention et en maîtrise des risques

ATTESTATION DE CONFORMITE CNPP APPROVAL N° 2010-0016

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
CONTROLE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES – CAMERA DE MESURE THERMOGRAPHIQUE
INCENDIE

DEMANDE PAR	FLUKE 69, rue de la belle étoile BP 50236 Roissy en France 95956 Roissy CDG Cedex
REFERENCE COMMERCIALE ET DESIGNATION DU MODELE	FLUKE Ti32 et TiR32 (firmware 1.1.47) Objectif 23°*17° Logiciel Smartview 3.1 Matrice 320*240
SPECIFICATIONS D'ESSAIS REF. CNPP	ST DES-TIR-DTG 06 090 du 08/12/2006
DOMAINE COUVERT	Uniformité de Réponse Thermique : Capacité à transcrire uniformément une température Pouvoir de Résolution Géométrique : Capacité à mesurer correctement une zone d'échauffement de largeur supérieure à une fente de 2,3mm
RAPPORT D'ESSAIS ET IDENTIFICATION DU PRODUIT TESTE	TI 10 0002 du 23 juin 2010 N° de série : Ti32-10050483
COMMENTAIRES	Néant

Droit d'usage du logo CNPP Approval pour le produit identifié ci-dessus valable jusqu'au 30/06/15

Attestation établie à St Marcel le 23 juin 2010 par le CNPP - Direction Technique

Cachet et signature du Directeur Technique :

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
Département Technique
Le Directeur
L. LEBORGNE
Signature électronique

La présente attestation "CNPP Approval" a été réalisée sur la base d'un essai unique et non pas sur la base d'un suivi de fabrication ou dans le cadre d'une certification ou d'une reconnaissance assurance. Elle ne garantit pas que les matériaux commercialisés sont conformes aux produits soumis aux essais. Elle ne saurait en aucun cas être considérée comme attestant que le produit est conforme à un référentiel de certification tel que défini par l'article L 115-27 du Code de la Consommation. De même, cette attestation CNPP Approval n'engage en aucun cas CNPP Entreprise quant à la conformité réglementaire du produit et de l'installation dans laquelle le produit, objet de cette attestation CNPP Approval, sera utilisé. La reproduction partielle de ce document est interdite. Cette attestation permet à l'industriel détenteur du produit, de reproduire le logo CNPP Approval suivi de la mention "Attestation délivrée selon un essai unique, disponible sur www.cnpp.com, n° 20XX-XXXX" sur la documentation commerciale et/ou sur l'emballage spécifiques au produit testé, à l'exclusion de tout marquage direct sur ce produit ou sur tout autre produit conformément aux conditions générales de vente DTG.04.002



Attestation délivrée selon un essai unique
Disponible sur www.cnpp.com
N° 2010.0016

www.cnpp.com